

HARKIS, NOS FRERES DE COMBAT OUBLIES



Par Francis AGOSTINI

Ancien du commando du 3^e RPC.

Président départemental de l'Union
Fédérale des Bouches-du-Rhône

Président du Comité de Coordination
des associations d'Anciens
Combattants et Victimes de Guerre de
Marseille et des Bouches-du-Rhône.

Alors que j'étais vice-président national délégué de l'Union fédérale à Paris, il m'est arrivé très souvent, et même plus, de représenter mon ami Serge COURS, président national, à de nombreuses manifestations ou rencontres.

Ainsi un soir de l'an 2000 me suis-je retrouvé à l'Institution Nationale des Invalides à une cérémonie, où un journaliste marseillais de talent, Monsieur Jean-Jacques JORDI présentait son livre « Les harkis ou la mémoire enfouie » cérémonie à laquelle assistait bien sûr le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, monsieur Jean Pierre MASSERET.

Quelques temps après, lors d'une entrevue au cabinet du ministre, je fis part à son Directeur de cabinet, monsieur Serge BARCELLINI, historien de haut niveau, de mon expérience, lors des trois années que j'avais passé à la tête du Centre National de Reclassement des Français d'Indochine et Français Musulmans, organisme qui dépendait directement du cabinet du ministre de l'Intérieur, et qui était dirigé par le Préfet IGAME, Yves PERONI, homme d'une grande humanité.

Et voilà que le Directeur de cabinet, me dit « faites nous un rapport là-dessus car nous n'avons pas grand-chose sur les conditions d'accueil »

C'est ce que j'ai réalisé et adressé au ministre, et c'est le texte que vous retrouverez en annexe.

Bien plus tard, je retrouvai le problème de nos supplétifs, alors que j'étais vice-président de la commission agriculture au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, chargé des problèmes forestiers et des incendies de forêts. Là j'ai pu me rendre compte de ce qu'étaient devenus certains harkis qui étaient passés par le Château de Lascours, comment ils avaient évolué et quels étaient encore leurs problèmes, car en fait , en haut lieu , on croyait l'avoir réglé, en l'ayant oublié.....

Implantés pour beaucoup dans les hameaux forestiers, employés par l'Office National des Forêts pour protéger les espaces boisés de nos régions méridionales, peu d'entre eux avaient été embauchés comme forestiers sapeurs, où ils auraient pu rendre de très grands services, sauf dans les Alpes Maritimes où ils avaient été très bien organisés. Et cette expérience ne s'est pas poursuivie malheureusement plus tard pour leurs enfants dont beaucoup étaient au chômage. En 1987 au cours d'une réunion à Digne, j'ai même entendu un très haut fonctionnaire de l'Agriculture, déclarer, je cite « Nous avons payé notre dette aux parents, nous ne devons rien aux enfants »- Ce qui a soulevé un tollé dans l'assistance des élus régionaux et départementaux.

Mais je crois que l'on ne parlera jamais assez de leur conduite pendant la guerre d'Algérie, de leurs missions de renseignements, des combats auxquels ils ont participé, de ceux de leurs chefs comme le Bachaga Saïd BOULEM et bien d'autres qui ont su immédiatement prendre parti pour la France, malgré les menaces de mort pour eux et surtout leurs familles, lancées par le FLN.

D'ailleurs on connaît la suite des accords d'Evian et les massacres et règlements de compte que nos supplétifs ont du subir, et pour les plus chanceux d'entre eux de pouvoir rentrer en France, d'autres étant incarcérés durant de longues années dans les camps de redressement de l'ALN.

Il est toujours surprenant de voir le manque de réactions du monde politique français, face aux propos tenus par le Président de la République Algérienne concernant nos amis, nos frères de combat.

Ces hommes et leurs familles ont choisi la France comme Patrie, comme il l'avaient choisie bien avant lorsque pour beaucoup d'entre eux, ils servaient déjà dans l'Armée française dès 1939, en 1942 et 1943 en Tunisie contre les Italo-allemands, puis en Italie, lors du débarquement en Provence, durant la libération de notre territoire, dans les Vosges, en Alsace, en Allemagne, puis en Indochine et enfin en Algérie, et c'est tout à leur honneur, mais peut-être un peu moins pour nous qui ne les avons pas accueillis comme nous aurions dû le faire, du moins les pouvoirs publics.

Et puis il y a les générations d'enfants, déracinés et pour lesquels l'Etat n'a pas su faire les efforts nécessaires pour qu'une intégration complète soit faite.

Si aujourd'hui je publie le rapport que j'ai rédigé en 2000 sur notre site, c'est je pense qu'au moment où nous allons commémorer lors de la journée du 25 septembre la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, qui ont combattu aux côtés de l'armée française- Le terme "aux côtés" ne me convenant pas du tout car, nos amis faisaient partie intégrante de nos unités de combat durant la guerre d'Algérie et ils étaient soldats à la fois par le cœur et par l'esprit et savaient mourir en français comme leurs camarades européens de métropole et d'Algérie, pour une cause juste, celle de la liberté.

Annexe 1 – Rapport de Monsieur Francis AGOSTINI, Vice-Président National de l'U.F.

HISTORIQUE DU RAPATRIEMENT DES HARKIS EN FRANCE.

Les accords d'Evian stipulaient l'attribution de la double nationalité aux algériens qui le souhaitaient et précisait que serait assurée la sécurité des personnes et des biens.

Je crois que nos supplétifs savaient pour la plupart d'entre eux ce que valent les traités car beaucoup avaient déjà servi dans l'armée française notamment en Indochine; ils s'étaient rendus compte de ce qu'il s'était passé lors de l'évacuation du Tonkin en 1954 et des ordres que nous avons reçu de démobiliser nos supplétifs et de les désarmer avant de les renvoyer dans leurs villages, et la façon dont le vietminh les avait accueillis Bien entendu peu de nos supplétifs vietnamiens, nungs ou chinois avaient été abandonnés et malgré les ordres reçus avaient été évacués sur le sud Vietnam et incorporés pour la majorité d'entre eux dans l'armée vietnamienne alors en pleine réorganisation.

Dans leurs douars, nos harkis s'étaient également rendu compte de la sauvagerie des règlements de compte - Mélouza en étant un exemple qu'il est difficile d'oublier - Ils savaient donc que cela allait arriver dès le départ des troupes françaises et même avant.

Ainsi, un ancien officier algérien, déserteur de l'armée française en 1956, réfugié en Tunisie et de retour avec l'ALN en 1962, fait-il massacrer sur le terrain d'aviation de Biskra des centaines d'hommes des groupes d'autodéfense, envoyant leurs femmes et leurs filles dans des maisons de tolérance, séparant les enfants envoyés eux dans des camps spéciaux. Un des anciens du commando Georges, Noury Saïd que j'ai bien connu, avait été jeté dans un fût d'essence vide sous lequel avait été allumé un feu destiné à le faire rôtir; il fut sauvé de justesse par une patrouille de gendarmerie. Inutile de vous dire si cet homme a été marqué à vie!

Les chefs de corps qui pourtant avaient reçu des instructions formelles pour démobiliser leurs harkas de la part du gouvernement de l'époque, qui voyait d'ailleurs dans le rapatriement vers la métropole une possibilité aux membres de l'OAS de se glisser dans les groupes de rapatriés, ne respecteront peu ou pas ces ordres, et certains commandants d'unité iront jusqu'à faire récupérer dans les douars les familles de leurs supplétifs, dans un premier temps pour les mettre à l'abri des exactions du FLN, dans un deuxième temps les rapatrier sur la métropole, avec les risques inhérents de l'accueil qui était loin d'être prévu.

Cette aventure a été mal vécu pour beaucoup d'officiers et de sous-officiers qui ne comprenaient pas que l'on puisse ainsi livrer à l'ennemi d'hier des alliés qui pour une grande partie d'entre eux s'étaient battus pour la France, en 1939/40, en Tunisie en 1943, puis en Italie et enfin avaient participé au débarquement tant en Normandie avec la 2^e DB ou avec la 1^{ère} armée française en Provence, d'autres poursuivant une carrière militaire longue en Indochine, et en dernier l'Algérie!

Il faut aussi savoir que de nombreux camps de prisonniers furent créés par l'ALN pour «rééduquer» les anciens harkis qui avaient été pris après le cessez le feu, notamment celui de Lambèse, et ceux du sud que j'essaierai en vain de trouver lors du rapatriement en 1965 des premiers prisonniers libérés et qui transiteront par le centre national de reclassement des français d'Indochine et français musulmans ouvert au Château de Lascours près de Saint Maurice l'ardoise.

Tout d'ailleurs n'a pas été rose dans le rapatriement même officiel des harkas et de nombreuses bavures eurent lieu comme à Bône où le chef de corps du 7^oRTA s'est vu opposé une fin de non-recevoir pour ses familles par un colonel commandant le centre d'hébergement et de passage de l'armée qui refusa catégoriquement de mettre ses locaux à la disposition des familles de harkis en déclarant je cite « Pas question d'héberger vos pouilleux dans mon centre, d'ailleurs je dois le passer dans un parfait état à l'armée de libération nationale algérienne - Allez ailleurs! »

Difficultés rencontrées également auprès des services de l'intendance où l'on demande pour pouvoir embarquer les familles, des états de filiation, certificats de mariages, fiches familiales d'état-civil etc...

Malgré ces difficultés une majorité d'entre eux réussit à embarquer, débarquent en France avec leurs unités, pour d'autres ils seront regroupés soit à Rivesaltes, soit à Saint Maurice l'ardoise, soit au camp des Algrées...

Il faut bien sûr se rappeler que dès le 15 janvier 1962 des directives gouvernementales françaises -fixaient déjà les conditions de licenciement des supplétifs et les indemnités à leur allouer; ainsi que les possibilités de reclassement. 390.000 algériens ont servi dans l'armée française entre 1954 et 1962 tant comme soldats réguliers que comme supplétifs d'après les chiffres que j'ai en ma possession mais peut-être demandent-ils à être vérifiés.

Au cours du second semestre 1962 des mesures furent enfin prises dans le cadre du ministère de l'intérieur pour l'accueil des harkis et les camps cités plus haut furent un tant soit peu aménagés, mais dans la majorité des cas les familles étaient logées sous des toiles de tente mises à la disposition par l'armée, l'encadrement étant à la charge de l'armée et d'agents vacataires du ministère de l'intérieur...

Les chiffres avancés pour cette période tournent autour de 49000 supplétifs, d'autres rejoignant plus tard. J'ai été détaché en tant que lieutenant dès le mois de septembre 1965 au camp de Saint Maurice l'ardoise dans le cadre des accords ministère des armées - ministère de l'intérieur:en effet, si le gros des effectifs des anciens supplétifs de l'armée française, étaient rentrés dès 1962 par les camps de Rivesaltes ou de Saint Maurice, ils en étaient toujours qui arrivaient par petits paquets, transitant par soit le consulat de France soit par l'ambassade de France via la base de transit de Marseille.

Mais en 1965 l'ambassade de France avertissait Paris que de nombreux prisonniers allaient être libérés des camps et des prisons algériennes et qu'il fallait s'attendre à leur rapatriement en masse...

A mon arrivée à Saint Maurice l'ardoise, je trouvais une situation assez déplorable, les barbelés de l'ancien camp d'internement étaient encore en place, de nombreuses familles de rapatriés musulmans étaient laissées à elles-mêmes, certes une école primaire fonctionnait , mais rien n'était prévu pour s'occuper de la formation des épouses, des jeunes filles ... L'état-major du camp était dirigé par M. Tardy ancien chef de bataillon de la coloniale en retraite, de nombreux sous-officiers en retraite s'occupaient des problèmes d'intendance, mess, accueil, chauffeurs, avec un nombre relativement important de vacataires. Le centre administratif, le fichier des rapatriés du service des français d'Indochine et français musulmans (SFIM) dépendant directement du cabinet du ministre de

l'intérieur se trouvait à Jouques (BdR), le service lui même se trouvant rue de la Boetie à Paris sous la direction de l'ancien Préfet IGAME d'Oran, M. Yves Pérony, ayant à ses côtés un administrateur M. Petitjean, et divers autres collaborateurs.

Le camp était dans un état pitoyable, sans entretien sauf pour ce qui était de la partie réservée aux cadres. Un poste de gendarmerie comprenant cinq gendarmes, un maréchal des logis chef et un maréchal des logis de la gendarmerie départementale; et trois gendarmes mobiles, assuraient à la fois la sécurité du camp, réglaient les incidents, et transmettaient en même temps pour vérification les documents d'identité fournis par les rapatriés, à leurs instances supérieures.

Le camp du château de Lascours situé sur la commune de Laudun, était en partie construit en dur, mais les familles transitant étaient logées sous toiles de tente. Je dois dire que l'accueil était des plus sommaires et je dirais même inhumain: l'encadrement comportait un ancien officier de réserve, le lieutenant André, un adjudant chargé de l'ordinaire, l'adjudant Bouchet, le sergent-chef Matinez, originaire d'Algérie, parlant couramment l'arabe, une multitude d'aides privées venus là on peut se demander pourquoi sinon récupérer quelques subventions du ministère de l'intérieur car l'argent coulait à flot, mais on pouvait se demander où il passait! Les associations présentes comme la CIMADE, le Secours catholique, les Amitiés africaines etc... faisaient double emploi avec les cadres mis en place.

Les familles qui arrivaient d'Algérie transitaient donc par la Base de transit de Marseille étaient munies d'un passeport collectif ne comprenant bien souvent que des renseignements approximatifs, le service d'accueil devait vérifier les identités, les faire opter pour la nationalité française, vérifier leur état sanitaire, ce qui se faisait sommairement, leur faire obtenir les primes de rapatriés, leur trouver un logement et du travail en France etc... En fait sans vouloir critiquer mes prédécesseurs, on considérait ces gens un peu comme du bétail...

Dès le mois d'octobre 1965, en parfait accord avec l'autorité militaire, le Préfet Pérony obtenait de cette dernière que tous les personnels militaires mis à la disposition du ministère de l'intérieur soient détachés «longue durée», un autre sous-officier l'adjudant Betremieux venant renforcer nos effectifs.

Le ministère de l'intérieur se séparait alors du camp de Saint Maurice l'ardoise qui devenait cité d'accueil pour les handicapés comme pour le camp de Bias (Lot et Garonne), ces deux cités passant sous la coupe du ministère des affaires sociales.

Le camp de Lascours devenant le centre national de reclassement des français d'Indochine et français musulmans dépendant directement du cabinet du ministre de l'intérieur. Des crédits spécifiques étaient mis à ma disposition, de même que des arrêtés interministériels me permettant de les gérer.

Une profonde réorganisation du système d'accueil s'imposait d'autant plus que grâce à des indiscretions et à une vérification de la comptabilité, je me suis aperçu que de nombreuses «irrégularités» comptables, financières et matérielles avaient eu lieu... Je fis relever le sergent-chef Martinez pour détournement de matériels et bakchich, il se faisait en effet ristourner des sommes non négligeables par les chefs de familles lorsque ces derniers allaient toucher leurs primes chez le receveur des finances de Laudun!

Au cours des réunions tenues à Paris au ministère en octobre j'ai proposé une réforme complète de l'accueil de manière à le rendre plus humain; bénéficiant à l'époque de crédits importants il était possible de faire de grandes choses, ce qui fut d'ailleurs réalisé.

Le village de toile fut supprimé, les familles logeant dans des bâtiments en dur avec du matériel décent récupéré à Rivesaltes et aux Algrées, mise en place de chauffage, amélioration de la nourriture par la modernisation des cuisines, mise en place d'un circuit d'accueil séparé pour les femmes et les enfants et les hommes, désinfection obligatoire à la fois des personnes et de leurs affaires, visite médicale obligatoire, clinique, prise de sang, radio, visite de nourrissons et cela grâce à l'affectation d'un médecin-aspirant à demeure et d'une infirmière, et des accords passés avec le centre hospitalier d'Avignon.

Création d'un gigantesque vestiaire permettant d'équiper à neuf les familles, habillées à l'européenne. Contrôle accru de l'identité des arrivants grâce aux relations nouées avec la gendarmerie -fichier z - la direction de la réglementation au ministère de l'intérieur, la sécurité militaire, l'amicale des anciens SAS etc...

En outre le fichier central fut rapatrié de Jouques avec son personnel; aménagement également du Château de Lascours où des travaux importants de remise en état furent entrepris en régie et ainsi les célibataires ou mariés non accompagnés eurent la possibilité d'être logés à l'abri. De même je fis créer un centre post-scolaire agricole pour 150 enfants internes, l'Education nationale détachant deux instituteurs et le ministère de l'agriculture finançant des moniteurs, Renault Agriculture nous faisant cadeau d'un tracteur et de matériels agricoles importants.

Un stade de football, ainsi qu'une cendrée furent également aménagés derrière le château. Les travaux se faisaient toujours en régie avec les entreprises, le centre fournissant la main d'oeuvre.

Il fut également organisé pour les femmes pendant leur séjour des cours d'alphabétisations grâce à l'action des monitrices d'action sociale et des assistantes sociales mademoiselle Caruel et madame Tréhard.

Les malades étaient soit traités sur place soit à l'hôpital d'Avignon, et lorsque j'ai quitté mon commandement en juillet 1967, 238 cas de syphilis avaient été traités et blanchis.

Les formalités administratives.

Elles comprenaient l'ouverture d'un dossier pour chacun des rapatriés, l'identification de l'intéressé, les enquêtes de police qui permettaient à 95% de vérifier que nous avions bien à faire à un supplétif: cela nous a permis en janvier 1967 de faire reconduire à la frontière 47 usurpateurs d'identité non sans quelques problèmes graves.

L'option pour la nationalité française devant le juge d'instance d'Uzès.

L'affectation à un emploi-logement grâce aux réseaux mis en place par le SFIM dans chacun des départements.

En effet chaque département avait à sa tête un inspecteur départemental en relation avec notre centre et Paris; son rôle était de s'occuper des familles et des célibataires rapatriés

musulmans affectés dans le département; il jouait ainsi un peu le rôle d'un tuteur et la formule était excellente pour permettre l'intégration des familles au sein de la communauté nationale.

Au départ l'idée maîtresse avait été la création des hameaux forestiers notamment en zone sud ce qui était excellent quand on sait dans quel état était le patrimoine forestier de ces régions du midi souvent dévastées par des incendies de forêts.

Ces hameaux étaient construits en dur mais avaient été conçus pour une certaine durée de vie, et par la suite leur non renouvellement voire le manque d'entretien les rendirent rapidement insalubres, l'ONF plus tard se désintéressant totalement de la vie de ses ouvriers forestiers.

L'encadrement mis en place par le SFIM était le suivant:

- Un ancien Sous-officier (SAS) parlant l'arabe, chef de hameau, dépendant directement de l'inspecteur départemental, s'occupait des problèmes administratifs des familles, réglait les différents etc...

- Un agent technique des Eaux et forêts, puis de l'ONF gérait les chantiers forestiers - Nettoyage des forêts, replantation, travaux divers etc...

- Une monitrice d'action sociale s'occupait des femmes et des enfants, des cas sociaux, des cours à donner aux épouses etc...

Ayant constaté qu'il fallait évoluer, j'avais proposé à Paris, que les familles après une période plus ou moins longue, et lorsqu'elles avaient obtenu un seuil d'intégration correct, puissent être relogées dans des bâtiments SONACOTRA, cités où les logements étaient mieux adaptés.

Ainsi les familles plus à l'aise pourraient mener une vie un peu moins dure et mieux s'intégrer dans le milieu urbain; cela fut accepté mais n'allait pas durer.

Le schéma était le même pour les familles à mettre dans des HLM.

Donc les affectations se faisaient par bons de transport, soit en direction des hameaux forestiers, soit en direction de la sidérurgie lorraine où j'avais noué des contacts avec des chefs d'entreprises notamment à Fronville et à la SOLLAC, d'autres étaient affectés à Flers de l'Orne: il faut dire que cette période était relativement favorable à l'emploi - Les inaptes étaient reclassés soit à la cité d'accueil de Saint Maurice l'ardoise, soit à Bias.

Enfin il existait de nombreuses possibilités de reprises d'exploitations agricoles abandonnées notamment dans le sud-ouest -Elevage d'ovins- mais il faut avouer que ce ne fut pas un succès, l'élevage en métropole étant soumis à d'autres règles que celles que nous connaissions en Afrique du nord.

Je pense personnellement que l'affectation dans les hameaux forestiers a été une réussite car plus tard ayant été élu au titre de conseiller régional en Provence Alpes Côte d'Azur, et ayant en charge comme vice-président de la commission agriculture le dossier forêts et incendies de forêts, j'ai pu me rendre compte de la qualité du travail qui avait été réalisé par ces ouvriers que l'ONF avait baptisé FSIRAN, et surtout le degré de technicité que nos anciens harkis avaient acquis. Plusieurs intégrèrent d'ailleurs des équipes de pompiers forestiers-sapeurs surtout dans les Bouches du Rhône ou dans les Alpes Maritimes. Il est fort dommage que cette expérience ait pris fin, la direction

nationale de l'ONF ne voulant pas pour des incidences financières poursuivre l'expérience des forestiers harkis en direction des autres générations. Un haut responsable de l'Office National des Forêts déclarant même lors d'un colloque à Digne où j'assistais, que l'Etat avait payé sa dette vis à vis des harkis et qu'il n'en avait pas vis à vis des enfants! Sans commentaires.

La disparition des chefs de hameaux, puis des monitrices d'action sociale, pendant que le ministère de l'intérieur liquidait son service des rapatriés musulmans rendit vain à mon sens tout le travail qui avait été effectué sur le terrain; cette tutelle si utile pour l'intégration a donc disparu, et qui plus est, j'ai entendu lors d'une de mes dernières missions au ministère de l'intérieur, l'assistante sociale en chef mademoiselle Laporte déclarer je cite «Tout compte fait la meilleure des intégration possible est de les mettre dans des HLM directement, ils s'intégreront plus vite ». C'était faire fi des conditions d'existence que les supplétifs menaient en Algérie dans leurs douars, transportés qu'ils étaient pour la plupart, surtout les femmes, du moyen âge à l'ère où l'on marche sur la lune...

Pour certains la perte de leur encadrement fut déchirante car nos harkis étaient pratiquement tous illettrés, parlant mal notre langue et quoique français par le sang versé, le faciès ne jouait pas en leur faveur et étaient rapidement assimilés aux immigrés ce qui les touchait le plus.

Mais ce qui est à mon sens le plus important c'est la seconde et la troisième génération qui est ballottée entre deux civilisations et qui se sont rendus compte qu'en fait si l'on avait accueilli leurs parents on n'avait rien fait pour les intégrer totalement dans la communauté nationale au sens le plus large du mot.

Plus tard sont nés les affrontements dans les cités d'accueil où là un manque de bon sens et de psychologie évidente ont déclenché les incidents. Un exemple: en 1966, j'avais été averti que le chef du hameau forestier de la cité Sainte Anne à Jouques, M Ravaud créait de nombreux problèmes aux anciens harkis; ce chef de hameau anti-sémite notoire, faisait preuve d'un racisme exacerbé vis à vis des familles et des jeunes en particulier. Ayant averti le Préfet Pérony ce chef de hameau ne fut relevé que lorsque des scandales bien plus graves éclatèrent et des incidents se perpétuèrent jusqu'en 1994 alors que j'étais encore en poste à la Région.

Le cas de Mas Thibert - Commune d'Arles-

Le Bachaga Saïd Boualem a réussi en 1962 à faire entrer en France la majorité de ses harkis tous originaires des Béni Boudouane: si son action a été payante au départ regroupement de tous ses administrés à côté de sa propriété du mas Fondu, le temps joua contre lui car la cité qui avait été construite -SONACOTRA- pour les familles ne tarda pas à tomber en ruines, et il a fallu plus de dix années de bataille pour que l'on puisse reloger décemment les familles. D'autre part l'économie locale et régionale ne permit pas d'absorber la main d'oeuvre abondante -donc les jeunes- soit dans l'agriculture, les agriculteurs préférant embaucher des algériens ou des tunisiens par contrat plutôt que des français, qu'ils payaient bien sûr moins cher, et la sidérurgie qui ne fit pas le geste nécessaire en faveur de ceux qui étaient devenus français...

Ce n'est que bien plus tard que le problème du logement fut donc réglé par l'achat de petits pavillons construits pour la communauté harkie, mais les problèmes de formation et de travail demeurent.

Mais ce qui est grave maintenant c'est que à l'instar des banlieues dites chaudes les jeunes de la troisième génération manifestent et nous l'avons bien vu lors de la cérémonie de présentation de l'ouvrage du jeudi 18 février 1999 à l'institution nationale des invalides.

Il est très difficile vis à vis de la constitution de considérer cette communauté comme étant à part puisque ses membres sont français à part entière, et le problème de la mémoire harkie sera difficile à résoudre d'autant plus que déjà des efforts financiers importants ont été consentis, je m'en étais ouvert à ce propos avec M. André Santini lorsqu'il était Secrétaire d'Etat aux rapatriés lors de sa venue en Arles, en 1987.

Le problème demeure donc et les difficultés de parler de mémoire vont s'accroître si rien n'est fait dans ce sens.

Nous avons affaire à des gens qui sont des écorchés vifs, un peu comme le sont d'ailleurs les anciens combattants, notamment les jeunes de la deuxième et troisième génération qui subissent de plein fouet un chômage difficile à vivre pour eux tout comme les autres jeunes d'ailleurs d'origine métropolitaine, mais qui eux ne sont pas dépayés au sens propre du mot et ont encore des racines et des parents pour subvenir à leurs besoins.

Avec le chômage grandit un phénomène de rejet, car plus l'environnement social est populaire, plus le rejet est violent. Nos harkis ont beau posséder la citoyenneté française, ils ne sont guère reconnus, la carte d'identité n'effaçant pas le visage.

Ces jeunes se replient sur eux mêmes et commencent si ce n'est déjà fait à cultiver un attachement nostalgique, le problème des racines les hantent de plus en plus et ce n'est pas tous les jours que l'on trouve dans leur milieu la réussite d'un Zidane; bien souvent existe également le rejet de l'image du père qui devient un traître vis à vis de son pays d'origine -ce n'est pas fréquent mais cela est arrivé- la misère noyant les notions familiales, la drogue aussi atteint des familles entières...

Mettre en valeur la mémoire des harkis ne sera pas une chose facile car comme la présentation de l'ouvrage « Les harkis la mémoire enfouie » bien d'autres incidents risquent de naître, et si cela n'est pas une réussite, le fossé risque de se creuser un peu plus avec cette communauté, entre les français de souche et les petits fils de ceux qui se sont brillamment battus pour nous dans un conflit que l'on vient juste de nommer la guerre d'Algérie.

Francis AGOSTINI
Vice-président National